

Bien regardé, bien protégé

Respecter les nouveaux symboles de danger

Voici les 9 nouveaux symboles de danger :

 <p>ATTENTION DANGEREUX Peut causer des irritations cutanées, des allergies, des eczémas ou une somnolence. Intoxication possible dès le premier contact avec le produit. Peut endommager la couche d'ozone.</p>	 <p>EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE Peut prendre feu au contact d'une flamme ou d'une étincelle, en cas de choc ou de frottements, sous l'effet de la chaleur, au contact de l'air ou de l'eau. Susceptible de s'enflammer spontanément s'il n'est pas stocké correctement.</p>	 <p>COMBURANT Peut provoquer un incendie ou attiser un feu. Libère de l'oxygène lorsqu'il brûle, requiert donc un moyen d'extinction du feu adapté. Il est impossible d'étouffer le feu.</p>
 <p>EXPLOSIF Peut exploser au contact d'une flamme ou d'une étincelle, en cas de choc ou de frottements, ou sous l'effet de la chaleur. Susceptible d'exploser spontanément s'il n'est pas stocké correctement.</p>	 <p>GAZ SOUS PRESSION Contient des gaz comprimés, liquéfiés ou dissous. Les gaz inodores ou invisibles peuvent se disperser sans que personne ne s'en aperçoive. Les récipients contenant des gaz comprimés peuvent exploser sous l'effet de la chaleur ou s'ils sont déformés.</p>	 <p>DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE Peut nuire, en faibles quantités déjà, aux organismes aquatiques (poissons, insectes et plantes), immédiatement ou à long terme.</p>
 <p>CORROSIF Peut provoquer de graves brûlures en cas de contact avec la peau ou les yeux. Susceptible d'endommager certains matériaux (p.ex. textiles). Nocif pour les animaux, les plantes et les matériaux organiques de toute sorte.</p>	 <p>DANGEREUX POUR LA SANTÉ Peut endommager certains organes. Susceptible de porter gravement atteinte à la santé, immédiatement ou à long terme, de provoquer un cancer, d'endommager le patrimoine génétique ou d'affecter la fertilité ou le développement. Peut être mortel en cas de pénétration dans les voies respiratoires.</p>	 <p>TRÈS TOXIQUE Même en petites quantités, peut provoquer de graves intoxications ou entraîner la mort.</p>

Lire attentivement l'étiquette

Voici une étiquette type de produit chimique :

Étiquetage des dangers
Les informations ci-après doivent impérativement figurer sur les produits chimiques dangereux. La forme et la couleur de l'étiquette peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Symboles de danger
Réglementés par la loi, uniformes au niveau mondial

Mentions de danger
Description précise du danger

Conseils de prudence
Ce que vous pouvez faire pour écarter les risques

Niveau de danger
Est un indice simple de la gravité des dangers



Connaître les dangers et savoir se protéger

Les dangers

Utiliser des produits chimiques sans protection peut provoquer des blessures immédiates ou des séquelles à long terme.

Inhalation
Situation: Chaque fois que l'on pulvérise des produits chimiques, que l'on travaille dans un local mal aéré ou que l'on ponce des surfaces sans masque de protection, il y a un risque d'inhalation.
Dangers: L'inhalation de gaz, de vapeurs, de poussières et d'aérosols peut provoquer des irritations ou des inflammations des voies respiratoires ou des poumons. Il existe un danger d'empoisonnement par l'absorption de substances dans la circulation sanguine qui peut entraîner une perte de connaissance ou une insuffisance respiratoire.

Contact cutané
Situation: Les produits chimiques peuvent entrer en contact avec la peau suite à une éclaboussure, suite au nettoyage de la peau avec certains produits inappropriés comme de l'essence ou de travailler sans gants.
Dangers: Des lésions locales peuvent apparaître sous forme d'irritations, de blessures ou d'allergies de contact, plus ou moins sévères, et parfois irréversibles. Les substances toxiques peuvent être absorbées par la peau et passer dans la circulation sanguine.



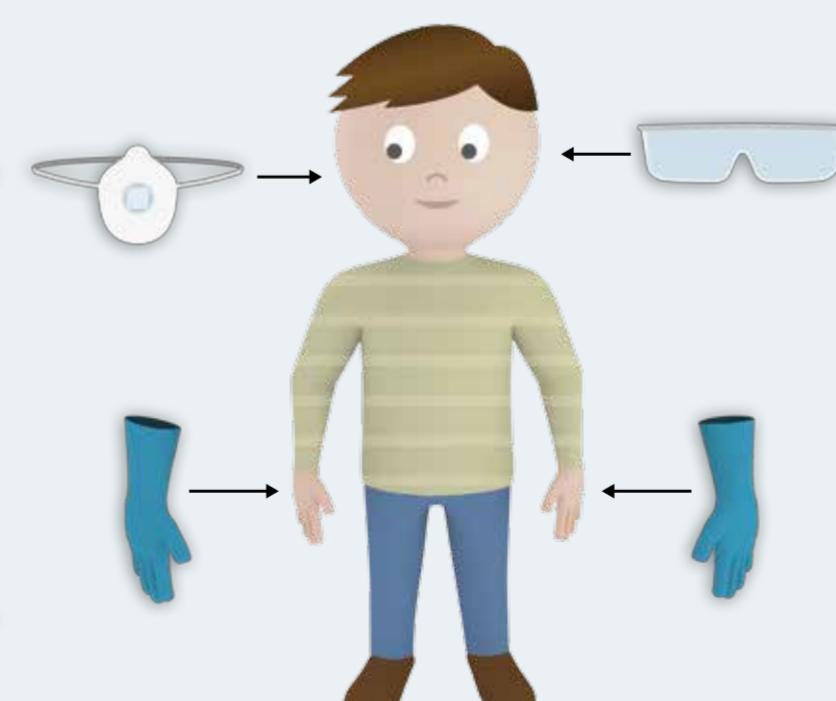
Contact oculaire
Situation: Un produit chimique peut entrer en contact avec les yeux par une simple éclaboussure, le fait de se toucher les yeux avec des mains sales ou de travailler sans lunettes de protection.
Dangers: Un produit chimique peut provoquer de simples irritations locales ou des lésions oculaires plus graves, qui peuvent être irréversibles.

Ingestion
Situation: Poussières ou liquides peuvent être ingérés par exemple en mangeant sans s'être préalablement lavé les mains ou suite à une méprise (stockage de produits chimiques dans un récipient destiné à des aliments).
Dangers: L'ingestion de substances peut provoquer des irritations et des brûlures locales de la bouche, de l'œsophage et du tube digestif. Elle peut aussi causer un empoisonnement si les substances sont résorbées et passent dans la circulation sanguine. Les pneumonies chimiques sont un danger peu connu. Elles peuvent survenir si des produits chimiques (huiles pour lampes) sont avalés ou vomis. Chez un enfant, une petite gorgée déjà peut provoquer la mort.

Mesures de protection

Un équipement de protection approprié permet d'éviter les incidents. Comme cet équipement peut varier en fonction du produit chimique, il faut toujours se faire conseiller par un professionnel lors de l'achat.

Masque de protection respiratoire
Protégez vos poumons des vapeurs toxiques et des poussières p. ex. lors de travaux de ponçage. Pensez à aérer si vous êtes obligé d'utiliser le produit à l'intérieur.



Lunettes de protection
Les yeux sont toujours à proximité de l'action et nécessitent donc une protection particulière. Portez des lunettes de protection p. ex. en utilisant des produits corrosifs tels que les nettoyeurs pour four et les détergents pour canalisation ou lors de travaux de décapage.

Gants de protection
Les mains sont particulièrement exposées. Protégez-les avec des gants, lorsque vous manipulez des produits corrosifs tels que les nettoyeurs pour four et les détergents pour canalisation ou lors de travaux de décapage.

Vêtements couvrants, chaussures fermées
Protégez votre peau des poussières et des éclaboussures, p. ex., lors de travaux de peinture ou de décapage.

Utiliser en toute sécurité les produits chimiques

Ce qu'il faut faire, pour préserver sa santé et protéger l'environnement, lorsque l'on achète, utilise, stocke ou élimine un produit chimique :

Achat

- 1 Repérer les symboles de danger
- 2 Lire les mentions de danger
- 3 Vérifier s'il existe une autre option
- 4 N'acheter que la quantité nécessaire

Emploi

- 5 Lire le mode d'emploi
- 6 Respecter les conseils de prudence
- 7 Porter l'équipement de protection approprié
- 8 Ne pas laisser traîner le produit

Stockage et élimination

- 9 Stocker hors de portée des enfants
- 10 Ne jamais transvaser dans un récipient pour aliments
- 11 Respecter les consignes d'élimination

Que faire en cas d'incident

En cas d'urgence, il faut :

- ➔ Garder son sang-froid
- ➔ Composer le **numéro d'urgence 145** en ayant le produit chimique à portée de main
- ➔ Suivre les instructions de la personne qui répond au téléphone

Le numéro d'urgence **145** est celui du Centre suisse d'information toxicologique. Ce centre Tox fournit, jour et nuit, des informations médicales en cas d'incident lié à un produit chimique.

Application mobile

Grâce à l'**application mobile d'infochim**, disponible sur iOS et Android, vous pouvez accéder en tout temps à toutes les informations nécessaires sur les produits chimiques.



A télécharger gratuitement



Une campagne pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CST
Secrétariat d'Etat à l'Economie SECO
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de l'agriculture OFAG

ASA | SVV
Schweizerischer Versicherungsverband
Association Suisse d'Assurances
Associazione Svizzera d'Assicurazione

Bricolage et tâches domestiques, des activités aux multiples facettes

Redonner vie à une vieille commode, fabriquer des bougies, bricoler, peindre, décaper, couper, scier : voilà quelques-unes des activités auxquelles on s'adonne volontiers à la maison pendant son temps libre et qui impliquent souvent l'utilisation de produits chimiques. Pour travailler en toute sécurité et éviter l'accident, un coup d'œil attentif sur l'étiquette, les symboles de danger et le mode d'emploi s'impose.

Bricoler ou entretenir son intérieur – mais en toute sécurité

L'utilisation peu consciencieuse de produits chimiques cause chaque année :

- 3000 lésions oculaires,
- 50 000 incidents avec des produits chimiques dans des ménages suisses.

La check-list « Bon usage des produits chimiques » montre à quoi il faut faire attention pour éviter d'en arriver là.

➔ Voir également le recto de cette affiche

Quels sont les produits chimiques dangereux ?

Les symboles et mentions de danger (phrases H) se trouvant sur l'étiquette indiquent les dangers liés aux différents produits. C'est aussi valable pour les produits à base de substances « naturelles » ou biodégradables. Les produits chimiques sans étiquetage particulier peuvent cependant aussi présenter des risques. Il convient donc de toujours les manier avec précaution et de manière responsable.

Comment se protéger ?

Les principales recommandations figurent sur les étiquettes ou les modes d'emploi. Si on les respecte et que l'on s'informe dans un magasin spécialisé, l'utilisation de produits chimiques est pour ainsi dire sans danger. Pour tout ce qu'il faut savoir par ailleurs, consultez la partie « Connaître les dangers et les mesures de protection ».

➔ Voir également le recto de cette affiche

Produits chimiques courants

Dans le domaine du bricolage/ des loisirs
Peintures et laques
Produit de lessivage ou de décapage
Colle et revêtements de sol
Mastic et béton
Essence et carburant pour modèles réduits
Lubrifiant
Liquide de refroidissement
Produit dérouillant ou dégraissant
Produit de désinfection de l'eau
Dés herbant

A la maison

Nettoyant pour WC
Détartrant WC
Eau de javel
Nettoyant pour fours
Détartrant
Spray imperméabilisant
Produit d'entretien pour cuirs
Spray d'ambiance
Insecticides (spray anti-guêpes)
Raticides
Lessives pour textiles
Pastilles pour lave-vaisselle

Reconnaître les dangers liés aux produits chimiques

Respectez les symboles de danger

De même que les panneaux de signalisation routière, les symboles de danger indiquent, dans le domaine des produits chimiques, les principaux dangers. Afin d'éviter tout risque inutile, lisez et respectez les mentions de danger et le mode d'emploi lorsque vous utilisez un tel produit.

➔ Voir également le recto de cette affiche

Bien lire l'étiquette – les informations sur les produits chimiques

Bien décoder les informations

- De nombreux emballages comportent des labels et autres inscriptions vantant la biodégradabilité et la compatibilité écologique du produit. Cela n'a cependant rien à voir avec son éventuelle dangerosité. En effet, une morsure de serpent a beau être biologique et naturel, elle n'en est pas moins dangereuse. Rappelez-vous donc : toujours tenir compte des symboles et mentions de danger !
- Les inscriptions publicitaires tendent à nous faire sous-estimer les dangers potentiels.

D'anciens étiquetages peuvent encore être en circulation

Le nouveau Système Général Harmonisé (SGH) d'étiquetage a été introduit en Suisse et dans l'Union européenne (UE) en 2015. Jusqu'en 2005, la Suisse utilisait un système avec des classes de toxicité, puis elle est passée aux symboles de danger orange et noir de l'UE. Ces anciens étiquetages signalent que les produits sont vieux mais toujours dangereux. De plus, les emballages risquent de ne plus être en bon état. Il est donc recommandé de rapporter ces produits usagés dans un point de collecte pour y être éliminés.



Signaux d'obligation

Les signaux suivants exigent l'application de mesures de protection pour manier les produits chimiques concernés. On les trouve sur des postes de travail professionnels mais ils ne figurent pas sur l'étiquette des produits.



Protection des yeux obligatoire



Protection du visage obligatoire



Protection des mains obligatoire



Masque obligatoire



Protection respiratoire obligatoire



Protection auditive obligatoire

Connaître les dangers et les mesures de protection

Protection des yeux

De simples lunettes de protection en plastique suffisent déjà pour se protéger contre les éclaboussures et les petits copeaux. En revanche, les lunettes de vue classiques ne recouvrent pas suffisamment les yeux (particulièrement sur les côtés !), d'où une protection imparfaite. Les lunettes correctrices peuvent être complétées par des surlunettes. Selon le type de danger, il est également recommandé de porter une protection pour le visage.



Protection des mains

Les gants offrent une protection utile pour presque tous les travaux. Toutefois, il est crucial de choisir le bon type de gants, car certains plastiques, par exemple, ne résistent pas à tous les solvants. Veuillez donc lire attentivement la notice d'emballage. Les gants en cuir sont perméables à l'humidité et ne protègent pas contre les produits chimiques. La Suva a mis en ligne sur www.2mains.ch des informations qui aident à choisir la bonne paire de gants de protection.



Protection respiratoire

Si les travaux génèrent beaucoup de poussière ou de fumée malgré des mesures appropriées (bonne aération, aspiration), un masque jetable de protection contre les particules fines s'impose. Ces masques peuvent être portés une journée au maximum avant d'être remplacés. La protection des masques hygiéniques (chirurgicaux) est insuffisante contre la poussière. Quel qu'il soit, un masque ne protège toutefois que lorsqu'il couvre hermétiquement le visage ; suivez donc bien les consignes du fabricant. Seuls des masques spéciaux avec la cartouche filtrante correspondante protègent contre les gaz et les vapeurs chimiques. Pour faire le bon choix, les conseils d'un spécialiste sont indispensables.



Protection auditive

Les bouchons d'oreille en mousse sont flexibles et s'adaptent au conduit auditif, mais les arceaux antibruit sont également recommandés. Ce sont les casques à coque fixement placés sur la tête avec atténuation active du bruit, qui offrent la meilleure protection.



Vêtements de travail pour bricoleurs

Un bon habit de travail est ajusté, robuste et il couvre les bras et les jambes (protection de la peau !). Les chaussures de travail sont fermées, avec des semelles stables et antidérapantes (risque de chute !).

Protection incendie dans les ateliers privés

Chaque atelier de bricolage doit être équipé d'un extincteur et d'une couverture antifeu (sans amiante).

Achat d'équipements de protection individuels

Les vêtements de travail et de protection individuels sont en vente dans tous les magasins de bricolage ou de construction ou auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva), sur www.sapros.ch. Les vendeurs spécialisés savent quels équipements conviennent pour les travaux envisagés.

Informations complémentaires

Lors de la vente (remise) de produits chimiques dangereux, la législation impose au vendeur, un devoir d'information !

Pour se faire, il est tenu d'informer le client sur les points suivants :

- sur le choix du produit chimique
- sur l'utilisation et le dosage
- sur les dangers et les mesures de protection individuelle à prendre
- sur le stockage (entreposage)
- sur l'élimination du produit chimique (solde ou usagé)

Bien qu'elles soient uniquement destinées aux professionnels, il est parfois possible de trouver sur internet les fiches de données de sécurité (FDS) de vos produits.

Bon usage des produits chimiques

Achat

- ➔ Lire attentivement l'étiquette et le mode d'emploi
 - Tenir compte des mentions de danger et se procurer des équipements de protection individuels adéquats
 - Respecter les usages et limitations indiqués
- ➔ Examiner les alternatives éventuelles
 - Est-il utile et nécessaire d'utiliser un produit chimique dangereux ?
 - Demander conseil auprès d'un spécialiste
- ➔ N'acheter que la quantité nécessaire
 - Déterminer précisément avant l'achat les surfaces à traiter et les quantités de produit nécessaires, afin d'éviter des déchets inutiles
 - Privilégier des produits prêts à l'emploi, ne nécessitant ni dilution ni mélange

Emploi

- ➔ Lire le mode d'emploi
- ➔ Respecter les conseils de prudence
- ➔ Porter l'équipement de protection individuel approprié
 - Ne pas exposer la peau (mains, bras, jambes) inutilement ; porter des vêtements fermés et couvrants
 - De bonnes chaussures de travail permettent d'éviter de glisser ou de chuter et protègent en cas de déversement
 - Ne pas oublier les gants et les lunettes de protection
- ➔ Ne pas laisser traîner le produit sans surveillance
 - Les produits chimiques doivent être hors de portée des enfants, y compris lorsque vous quittez brièvement votre atelier
 - Travailler proprement, ranger son poste de travail et stocker les produits chimiques dans un endroit sûr

Aération

- ➔ Travailler à l'air libre ou veiller à garantir une aération suffisante
- ➔ Pour les travaux générant de la poussière, porter un masque de protection respiratoire et utiliser des appareils avec un dispositif d'aspiration

Stockage

- ➔ Conserver les produits chimiques dangereux dans un lieu hors de portée des enfants (au-dessus de 160 cm)
- ➔ Ne jamais transvaser dans une bouteille ou tout autre récipient pour boissons ou aliments. Si cela s'impose, transvaser dans un emballage du même type et reproduire l'étiquette d'origine de manière claire et durable
- ➔ Stocker les produits chimiques à l'écart des aliments

- ➔ S'assurer que des vapeurs ne puissent s'accumuler (plus lourdes que l'air !), aérer
- ➔ Ne pas empiler des produits chimiques et s'assurer que les étagères sont fixées solidement afin d'éviter que les produits chimiques ne se répandent en cas d'effondrement

Élimination

- ➔ Respecter les consignes d'élimination (centre de collecte indiqué dans le calendrier des déchets de votre commune)
 - Il est interdit d'éliminer les produits chimiques par la voie des eaux usées (WC, lavabo)
- ➔ Éviter les déchets ; n'acheter que les quantités nécessaires
- ➔ Les points de vente reprennent gratuitement les restes inutilisés de produits chimiques (uniquement pour les particuliers et en petite quantité)

Produits inflammables – risque d'incendie

- ➔ Ne pas laisser le récipient inutilement ouvert après usage
- ➔ Eloigner des appareils électriques et de toute source d'ignition
- ➔ Ne pas fumer
- ➔ Prendre garde au risque d'auto-inflammation ! Conserver les chiffons imbibés dans une poubelle métallique avec couvercle

Encore une remarque concernant la dangerosité des produits chimiques...

Les vapeurs de solvants n'entraînent généralement pas de dommage immédiat mais celles de certains solvants augmentent significativement la probabilité de contracter par la suite une maladie grave. Si ces produits ne sont théoriquement employés que dans un cadre professionnel, on les trouve aussi parfois dans l'atelier de certains particuliers. Les mesures de protection sont alors à prendre très au sérieux. Mieux encore, il serait préférable de faire appel à un expert pour le maniement de ces produits.